

INFIRMIÈRE DE PRATIQUE AVANCÉE APN DANS LA MÉDECINE DE PREMIER RECOURS – POURQUOI PAS EN PÉDIATRIE?

Stefan Essig

Traduction Rudolf Schaefer

Point de départ – d'autres le font déjà

Depuis quelques années dans les cabinets de médecins de famille travaillent de plus en plus d'infirmières de pratique avancée APN. Une infirmière de pratique avancée APN (Advanced Practice Nurse) est une infirmière/un infirmier «qui, par sa formation académique, a acquis un savoir d'experte ainsi que les aptitudes nécessaires pour prendre des décisions dans des situations complexes et qui possède des compétences cliniques indispensables à un exercice professionnel infirmier avancé.» Il faut être titulaire d'un master en sciences infirmières. Établie depuis des décennies dans d'autres pays, cette formation est possible aussi en Suisse, plus précisément sur six sites, Bâle, Zurich, Lausanne, Berne, St. Gall et Winterthour. Les titulaires trouvent le chemin dans les cabinets d'une part parce que des médecins innovateurs reconnaissent le potentiel de ces infirmières. D'autre part la pénurie de médecins de famille engendre une pression politique pour des projets pilote introduisant cette activité. Il s'agit surtout de la prise en charge, tant au cabinet qu'à domicile, de patients polymorbides et complexes sur le plan psychosocial. Par leurs compétences ces infirmières peuvent compléter l'activité du médecin et en partie le décharger. Elles s'occupent donc de domaines d'activité pertinents et exigeants et travaillent de manière très indépendante, les médecins de famille étant disponibles pour des questions et en cas de doutes. La facturation se fait souvent par le médecin de famille.

Dans de nombreux pays des infirmières de pratique avancée APN sont actives aussi dans la pédiatrie de premier recours. Sont bien connus les domaines suivants:

- conseil parental
- examens préventifs
- promotion de la santé
- diagnostic et traitement de problèmes fréquents
- coordination pour enfants et adolescents avec des maladies ou handicaps complexes et chroniques.

Dans de nombreux pays on trouve des applications variables des différents domaines de compétence. Elles sont définies en première ligne par les besoins

locaux, des régulations étatiques et la délimitation envers d'autres professions actives dans la pédiatrie de premier recours.

La situation dans la pédiatrie de cabinet en Suisse – une lacune dans la prise en charge?

Dans la pédiatrie de premier recours exercent en Suisse des pédiatres, épaulés par les très appréciées assistantes médicales et coordinatrices de cabinet. On y trouve en outre d'autres professions comme des psychologues, assistants sociaux, conseillers parentaux, tant au sein du cabinet qu'à l'extérieur. Pour l'activité des infirmières de pratique avancée APN il n'existe par contre pas encore de concept établi.

Peut-être que la liste pourrait être judicieusement complétée par les infirmières de pratique avancée APN. Elles ont en effet les moyens de compléter et soulager la pratique du pédiatre par le «clinical reasoning». Cela signifie qu'elles peuvent résoudre – comme dans d'autres pays – des situations complexes par des considérations de soins, sociales et médicales. Les infirmières de pratique avancée APN interviennent notamment aussi en dehors du cabinet médical. Il s'agit de professionnelles particulièrement aptes à reconnaître et détecter des difficultés familiales à l'interface entre les domaines psychosocial et médical. Les examens préventifs et le diagnostic et traitement de problèmes fréquents font en outre partie de leurs qualités.

Est-ce que ces aspects représentent une lacune dans la pédiatrie ambulatoire suisse? Cela n'a pas (à ce jour) été démontré scientifiquement. Il apparaît par contre, lors d'entretiens personnels, que de nombreux pédiatres jettent un regard critique sur leur activité. Ils expriment que les domaines mentionnés sont laissés «en friche» ou qu'ils y renonceraient volontiers, afin de pouvoir prendre soin davantage et de manière plus «spécialisée» d'enfants «malades». Mais que cela ne serait possible qu'avec des partenaires comme p.ex. les infirmières de pratique avancée APN. Les discussions ont par contre aussi révélé que la plupart des pédiatres ne connaissent pas le potentiel de cette profession.

Suggestion d'un concept – une voie

Il n'existe actuellement pas de formation approfondie pédiatrique pour les infirmières de pratique avancée APN. Il s'agirait d'introduire dans les études existantes



Stefan Essig

Correspondance:
stefan.essig
@iham-cc.ch

de nouveaux contenus, correspondant à un profil pédiatrique. Les domaines d'activité des APN devraient être définis dans le sens de champs d'application et servir de directives pour l'activité pratique. Une voie possible: élaborer un concept de formation en collaboration avec une haute école, avec une formation APN et un cours en pédiatrie du développement systémique. Les contenus théoriques et skills labs seraient situés à la haute école et dans le cours; les contenus pratiques et un mentorat intensif d'accompagnement, conduits par un pédiatre expérimenté, auraient lieu dans un cabinet.

Dans ce contexte il est important de développer, à côté du savoir-faire spécialisé, des capacités générales afin de rendre possible un master «général» à la haute école et ne pas destiner la candidate à un cadre hospitalier hautement spécialisé. La durée des études étant déjà limitée, les contenus nécessaires devront être transmis efficacement. En même temps pourront être introduites des compétences, des connaissances et des structures venant d'un partenaire de la pédiatrie du développement systémique. Cela implique une ouverture réciproque pour une collaboration et un effort de la part des enseignants et des institutions.

Je m'attends à ce que ces suggestions soient appréciées de manière controversée, notamment par les professionnels actifs dans la pédiatrie de premier recours, que ce soit dans ou en dehors d'un cabinet médical. C'est avec plaisir que je participerai à un débat à ce sujet.

Littérature conseillée

- «Advanced Nursing Practice in Deutschland, Österreich und der Schweiz – Eine Positionierung von DBfK, ÖGKV und SBK» http://www.swiss-anp.ch/fileadmin/3_ANP_Berufsrolle/Positionspapier-ANP-DBfK-OeGKV-SBK-2013.pdf (besucht am 28. Juni 2019)
- Vanderbilt School of Nursing. «Pediatric Nurse Practitioner – Primary Care» – «Scope of Practice» https://nursing.vanderbilt.edu/msn/pnppc/pnppc_scope.php (besucht am 28. Juni 2019)
- Hamric, Ann B., et al. Advanced practice nursing: An integrative approach. Elsevier Health Sciences, 2013

L'auteur

Etudes de médecine à l'Université Bâle 2004–2010. Dissertation dans le cadre du programme MD-PhD du Fonds national suisse pour la recherche en soins et épidémiologie 2011–2014; projets de recherche dans la prévention et oncologie pédiatriques en Suisse et en Mongolie, effectués à l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université Berne. Depuis 2014 directeur de recherche à l'Institut pour la médecine de famille et community care Lucerne; projets de recherche sur la collaboration interprofessionnelle au sein d'un cabinet de groupe de médecins de premier recours et entre médecins de premier recours et spécialistes.

Le contenu de cet article reflète l'opinion de l'auteur et ne correspond pas forcément à l'avis de la rédaction ou de la Société Suisse de Pédiatrie.

Auteur

Dr. med. Dr. phil. Stefan Essig, Institut für Hausarztmedizin / Community Care, Luzern